

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/04/2019

Dossier complet le :

29/04/2019

N° d'enregistrement :

2019-8248

1. Intitulé du projet

AUGMENTATION DES CAPACITES DE STOCKAGE D'ALCOOLS DE BOUCHE DE LA SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DE PRACOMTAL Antoine, gérant

RCS / SIRET

7 8 1 2 1 6 7 8 3 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société civile d'exploitation agricole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°1	Le site de la SCEA du domaine de HAUTENEUVE relèvera du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 4755. L'entreprise souhaite augmenter ses capacités de stockage d'alcool en créant un nouveau chai de 384 m ³ et en portant celles de 2 chais existants à 350 m ³ et 200 m ³ . Ce projet portera à 984 m ³ la Quantité Susceptible d'être Présente sur le site. L'entreprise franchit le seuil de l'autorisation au titre de la rubrique 4755.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise projetée :

- la construction d'un nouveau chai de stockage d'alcool de 299m² pour une capacité de 384 m³. Ce chai sera en rétention interne,
- et l'augmentation des capacités de stockage des chais existants dont les capacités de rétention internes seront augmentées.

La construction du chai implique une extension géographique des installations classées sur la parcelle agricole n°286.
Une aire de dépotage en rétention sera réalisée.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'augmenter à terme la capacité de stockage d'alcool de l'entreprise.

Cette augmentation sera réalisée par la construction d'un chai qui sera:

- de dimensions inférieures à 300 m²,
- en rétention interne,
- suffisamment éloigné des installations existantes pour ne pas propager d'incendie en cas d'incident,
- suffisamment éloigné des tiers (11 m) pour éviter tout effet à l'extérieur du site.

Les chais existants totalisaient une capacité de 490 m³. Le chai n°1 passera à 200 m³ et le chai n°2 à 350 m³. Le chai de distillation restera inchangé avec une capacité de 50 m³.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet comportera la réalisation des points suivants :

- opérations de terrassement,
- élévation des murs et réalisation de la couverture,
- construction des réseaux de drainage des eaux de pluie,
- mise en place du dispositif de détection incendie,
- aménagement intérieur du chai,
- clôture du site.

La rétention du chai sera prévue en interne.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau chai respectera strictement le cahier des charges fixant les prescriptions applicables aux nouveaux stockages d'alcool de bouche soumis à autorisation.

Dans sa phase d'exploitation, le site disposera :

- de ressources en eau en adéquation avec les scénarios d'accidents,
- d'ouvrages de rétention convenablement dimensionnés (rétention interne).

Les nouvelles voiries créées seront des voies calcaires.

Compte tenu des faibles mouvements de camions sur l'exploitation, il n'est pas prévu de système de collecte ni de traitement des eaux pluviales.

L'aire de dépotage sera raccordée à une rétention de 30 m³ soit le volume des plus gros camions-citernes susceptibles de venir sur le site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site est actuellement soumis à Déclaration sous contrôle périodique au titre de la rubrique 4755 pour une capacité de 490 m³. Le projet va porter à 984 m³ la QSP du site.

Le site relèvera donc du régime de l'autorisation au titre de la rubrique 4755.

Le site ne sera pas classé SEVESO.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nouveau chai à construire - surface interne : 299,6 m ²	Dimensions extérieures : 14,80 m x 22,20 m x H6,47 m au faitage
Augmentation de la capacité du chai n°1 à 200 m ³	
Augmentation de la capacité du chai n°2 à 350 m ³	
Pas de modification sur la capacité de 50 m ³ du chai de distillation	Pas de modification d'emprise pour les chais existants

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "HAUTENEUVE"
16130 LIGNIERES-SONNEVILLE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 11' 50" O Lat. 45° 33' 38" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune de LIGNIERES-SONNEVILLE.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Les chais existants ont été déclarés comme suit :

chai n°1 en 1994,

chai de distillation en 2008 via un dossier de mise à jour de la distillerie, chai n°2 en septembre 2010.

Ils ont fait l'objet d'un récépissé de déclaration du bénéfice des droits acquis pour 490 m³ en octobre 2017.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1 ref. 5400015648 à 3,7 km du site ZNIEFF type 2 ref. 540120011 à 450 m du site
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la commune de LIGNIERES-SONNEVILLE : - l'église NOTRE DAME à 1,1 km du site - le château de LIGNIERES à 1,1 km du site - l'église SAINT PALAIS DES COMBES à 1,8 km du site
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Zone de répartition des eaux ref. ZRE1601
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- périmètre de protection rapproché - secteur général SAINT SAVINIEN- Coulonge
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- la zone NATURA FR5400417 est à 430 m au Sud du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- les matériaux serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Le site est dans une zone de corridors diffus. Il n'y aura pas d'impacts car il n'y aura pas de rejets dans l'environnement. Les installations existantes et le chai projet seront en rétention interne.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. La construction des chais sera hors zone NATURA. De plus, l'activité de vieillissement d'alcool ne génère pas de nuisances. Il n'y aura pas de rejets d'effluents dans l'environnement.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. La seule zone concernée est la zone de répartition des eaux. Il n'y a pas de prélèvements dans la nappe prévu dans le cadre du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consommera environ 434 m ² de surface entre le chai et la voie calcaire. Environ la moitié de cette surface est constituée de vignes et l'autre est engazonnée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de risque technologique connu hormis ceux du site qui font l'objet d'une étude danger et d'une justification de la maîtrise des risques. Les risques associés au chai projeté sont l'incendie, la pollution et l'explosion. La maîtrise de ces risques sera démontrée dans l'étude de dangers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un TRI. La commune de LIGNIERES-SONNEVILLE n'est pas recensée dans un Atlas de zone inondable. Elle n'est pas soumise à un PPRN. Le site n'est pas concerné par le risque de mouvement de terrain, de cavités souterraines. Il est en zone d'aléa à priori nul de retrait gonflement des argiles pour la partie prévue pour la construction du chai. Il est en zone de sismicité faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements supplémentaires seront limités dans la mesure où l'activité projetée dans le nouveau chai concerne du vieillissement et donc peu de mouvements. En dehors de la phase de travaux, les déplacements des véhicules sont estimés à 2 camions par mois. Le projet n'aura pas de conséquences sur le trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non, les chais projetés seront éloignés des tiers et ne seront pas source de bruit (activité de vieillissement).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non hormis l' évaporation d'alcool due à "la part des anges" estimée à 2% annuels du stock. Avec une QSP fixé à 984 m ³ , cela représente environ 20 m ³ /an.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales de toiture seront exemptes de pollution et seront infiltrées sur la parcelle. Au vu du trafic engendré par le projet (2 camions par mois), l'exploitant ne prévoit pas d'imperméabilisation des voies. Seule la zone de dépotage sera étanche et sur rétention. Les voies d'accès demeureront en calcaire.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une demande a été faite pour le projet auprès de la DRAC qui a renoncé à émettre des prescriptions d'archéologie préventive.</p> <p>Le projet respectera les règles d'urbanisme.</p> <p>La construction du nouveau chai se fera dans la continuité des installations existantes.</p>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Non hormis la conversion de l'emprise du projet qui était partiellement une zone de vigne en chai.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le chai projet sera en rétention interne.

Les chais existants verront leur rétention interne augmentée à la hausse pour répondre à la règle des 50 % de la QSP.

Il respectera les prescriptions du cahier des charges applicables aux chais nouveaux soumis à autorisation.

Aucun rejet d'effluents dans le milieu n'est prévu.

Les eaux pluviales de toiture seront infiltrées sur les parcelles de l'exploitant.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La création du chai de vieillissement est hors zone NATURA.

Les impacts environnementaux du projet sont faibles et se traduiront essentiellement par une consommation d'espace agricole limitée à 350 m² environ.

Hormis les rejets d'eaux pluviales sur la parcelle, il n'y a pas d'autres rejets liés au projet en fonctionnement normal.

Le projet n'entraînera pas de production de déchets.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Voir cartographies en pièces jointes.	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



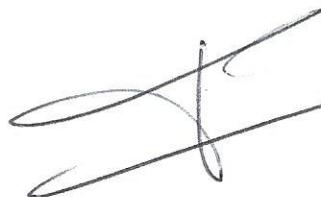
Fait à

LIGNIERES-SONNEVILLE

le,

23 octobre 2018

Signature



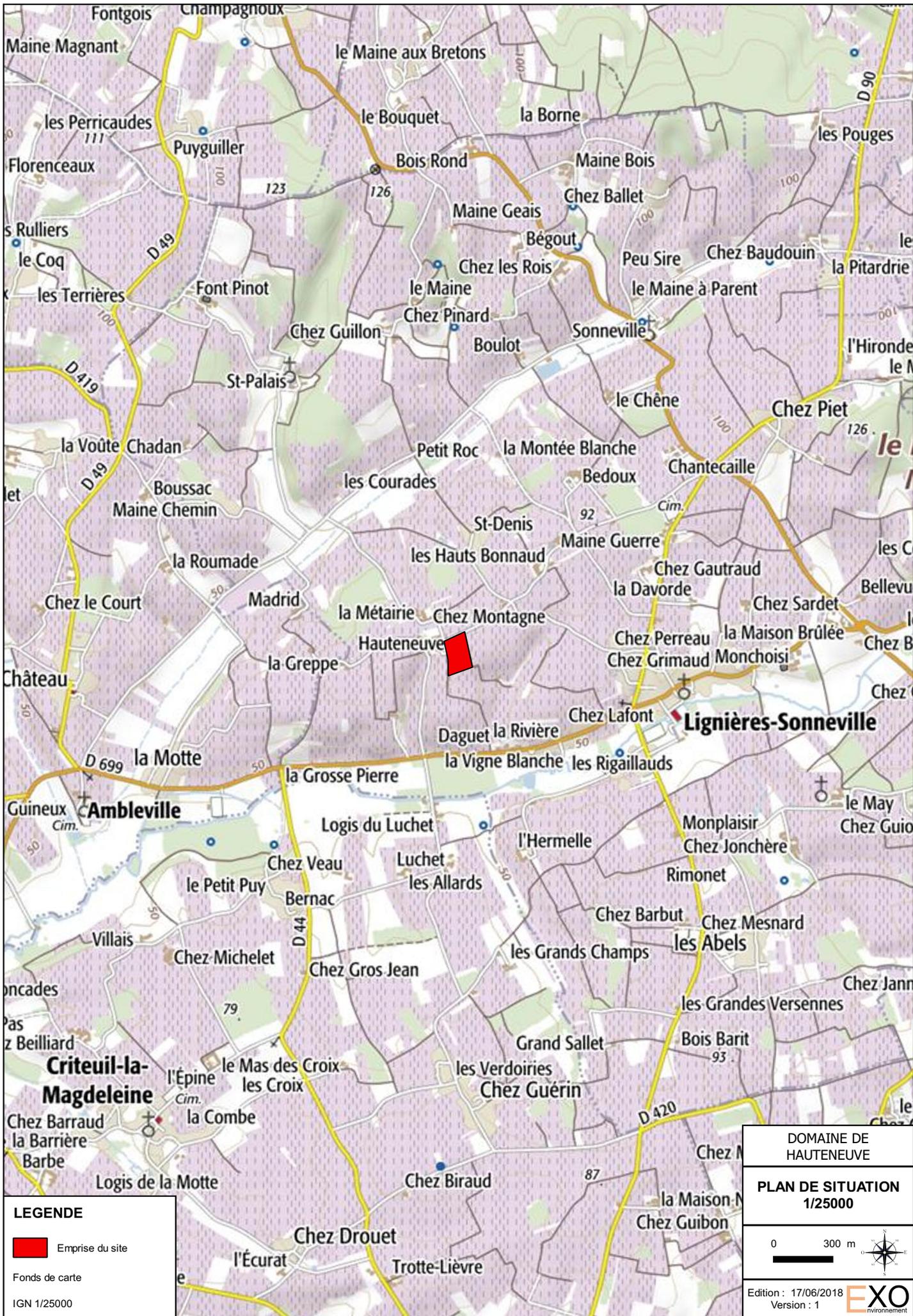
SCEA Domaine de Hauteneuve

Hauteneuve

16130 Lignièrès Sonneville

Tél. : 05 45 80 50 04

N° Siret : 781 216 783 00014



LEGENDE

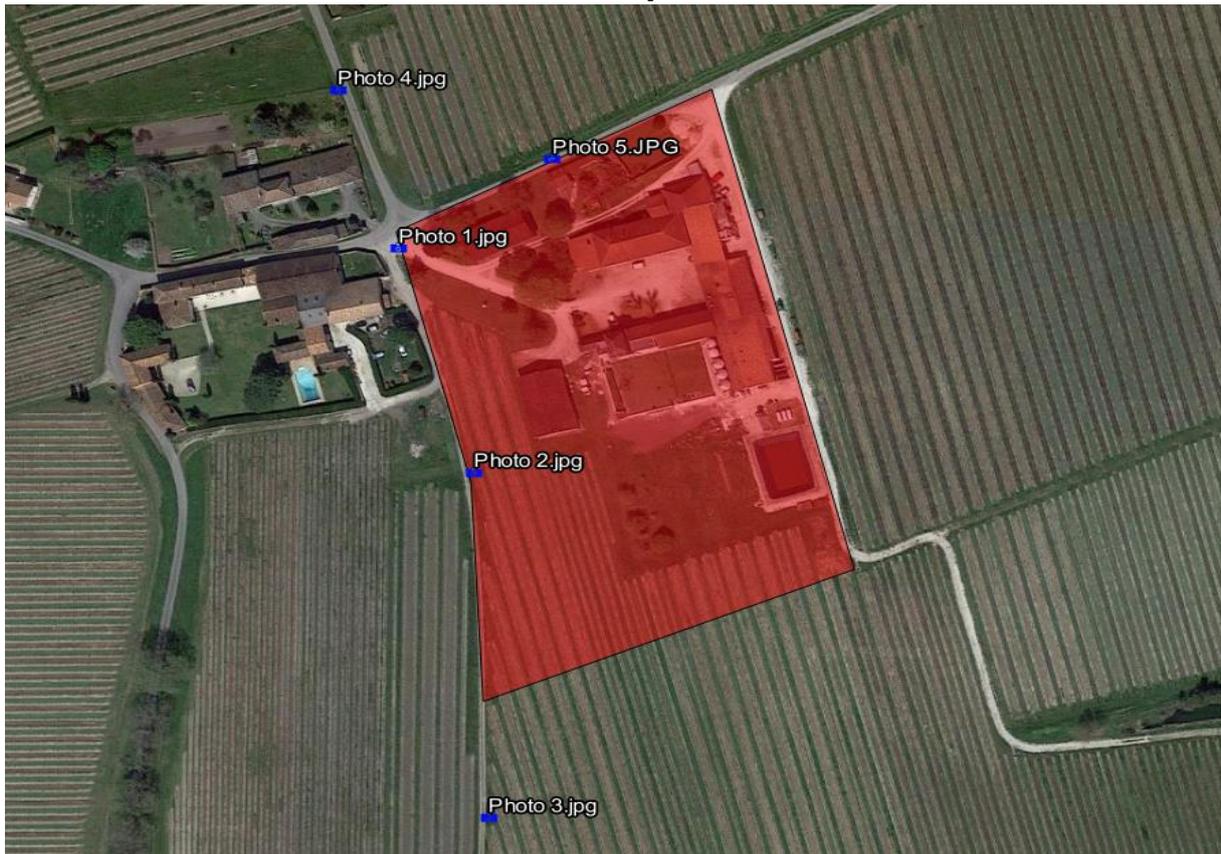
 Emprise du site

Fonds de carte

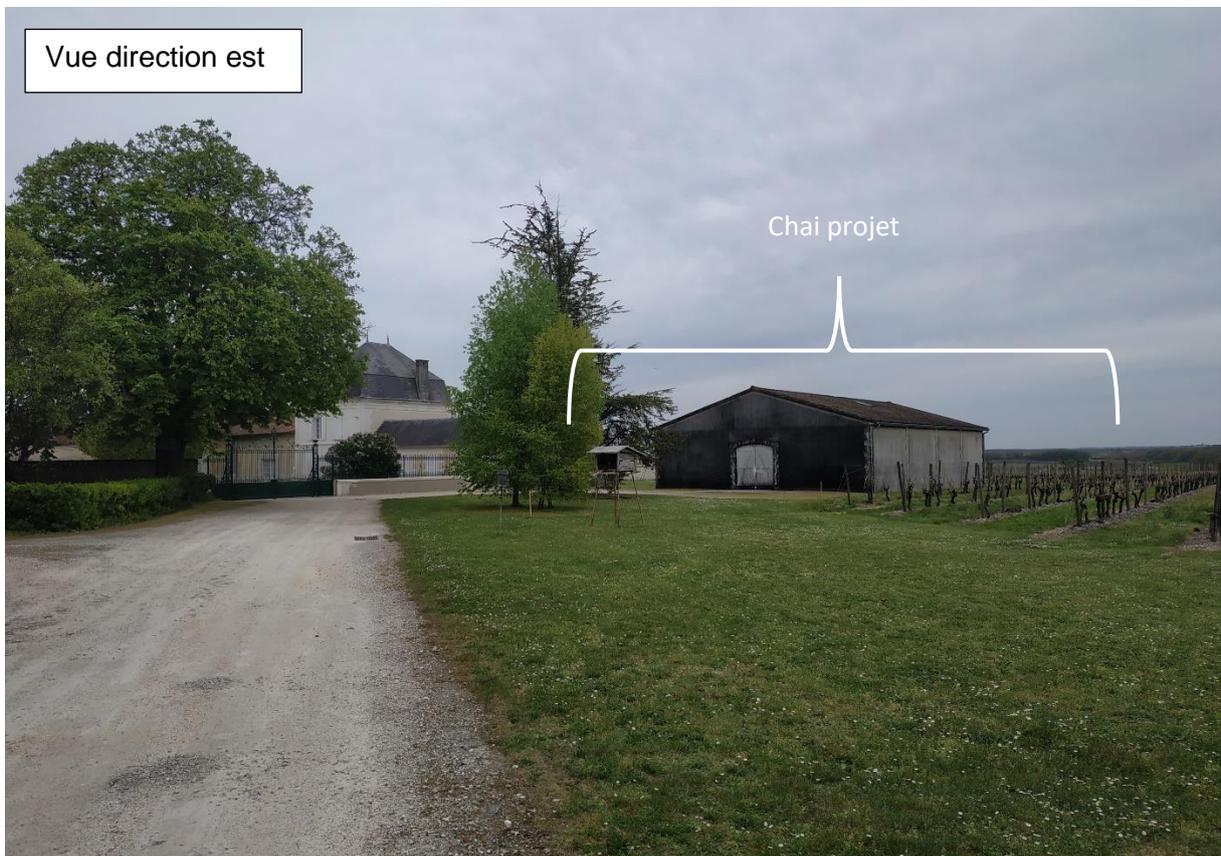
IGN 1/25000

DOMAINE DE HAUTENEUVE	
PLAN DE SITUATION 1/25000	
0	300 m 
Edition : 17/06/2018 Version : 1 	

Localisation des prises de vue

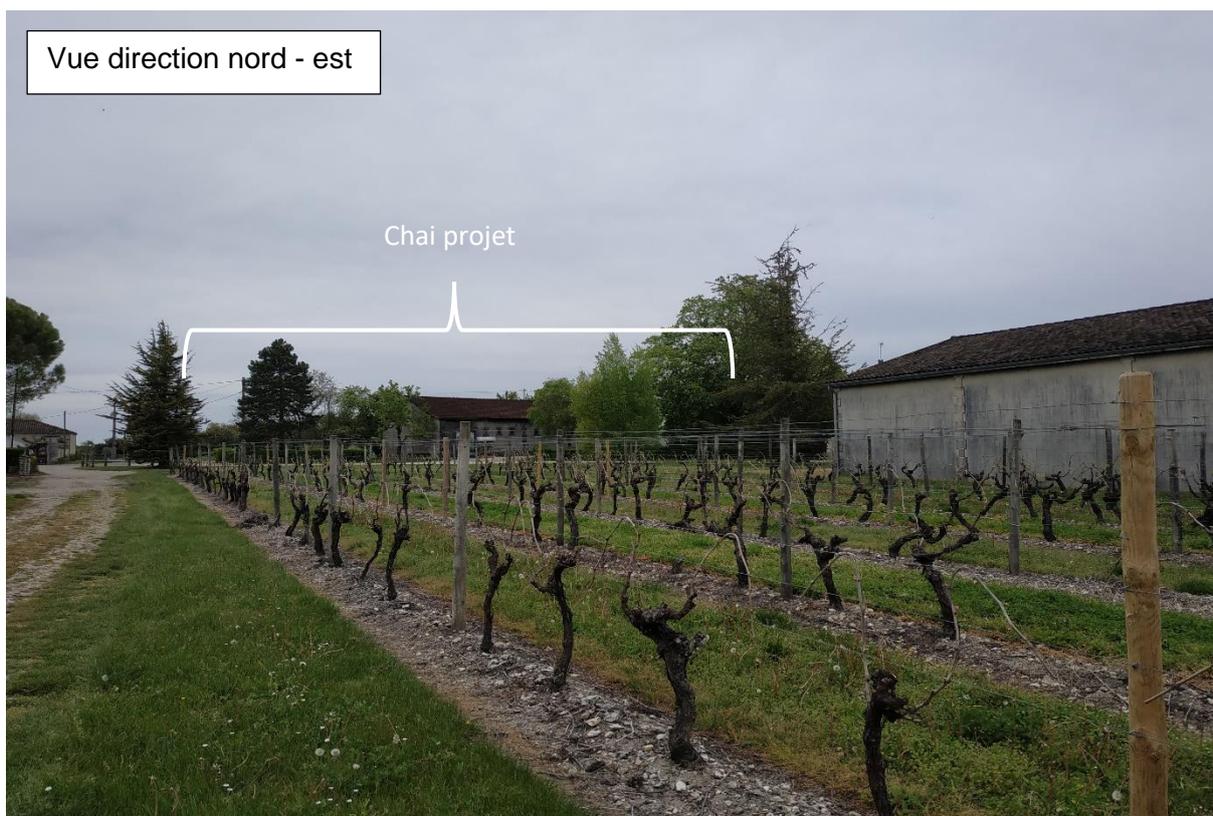


Localisation du projet dans l'environnement proche – Prises de vue n°1 – site – (17/04/2019)



Localisation du projet dans l'environnement proche – Prises de vue n°2 – site – (17/04/2019)

Vue direction nord - est



Localisation du projet dans l'environnement proche – Prises de vue n°3 – site – (17/04/2019)

Vue direction nord - est



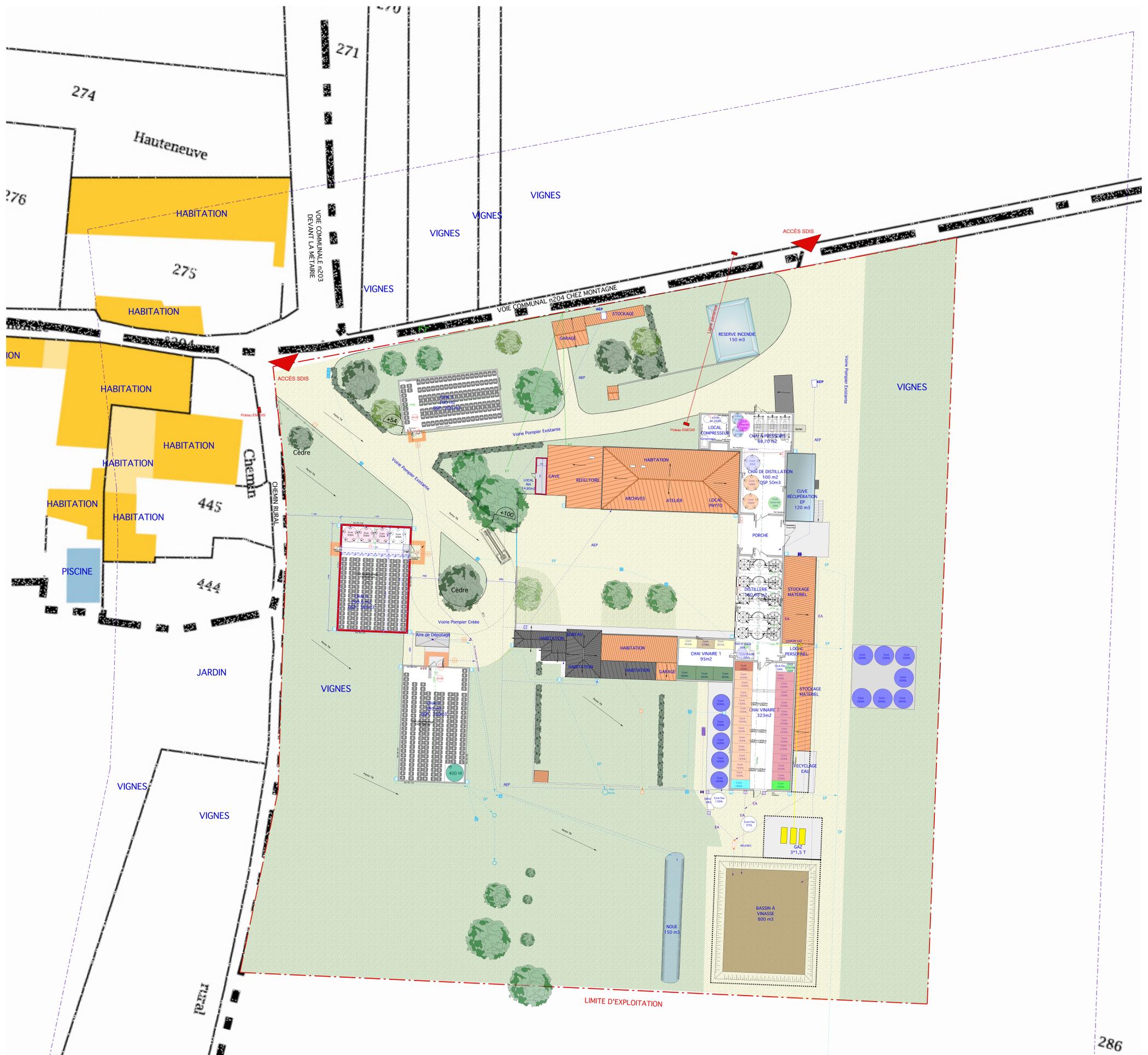
Localisation du projet dans l'environnement proche – Prises de vue n°4 – site – (17/04/2019)



Localisation du projet dans l'environnement proche – Prises de vue n°5 – site – (17/04/2019)



Le chai projet ne sera pas visible depuis ce point de vue car il est caché derrière le chai existant



LEGENDE

500 HL
400 HL
385 HL
370 HL
365 HL
300 HL
260 HL
250 HL
215 HL
180 HL
165/168 HL
130 HL
100 HL
83 HL
30 HL

SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE
Construction en bois

PLAN REZ DE CHAUSSÉE
Echelle: 2/50

ICPE
N° 18047



286



LE SITE

Lignières-Sonneville

le Puy du Mont

Bonneuil

Ambleville le Château

Notre-Dame

Touzac

St-Palais-du-Né

Criteuil-la-Magdeleine

St-Macrin St-Jean-Baptiste

Lachaise

le Né

Bellevigne le Mas du Pourg

les Jardins du Chaigne

Vivilla

Verrières

Puyguiller

Sonneville

St-Pierre

Bellevue

la Motte

Monchoisi

St-Pierre St-Laurent

Grand Maine

la Vie

l'Hermelle

les Abels

la Croix Bretaud

Chez Taupier

Chez Denis

Chez Guérive

Chez Guérin

Chez Pasquereau

la Magdeleine

Vacheresse

la Montée de la Roche

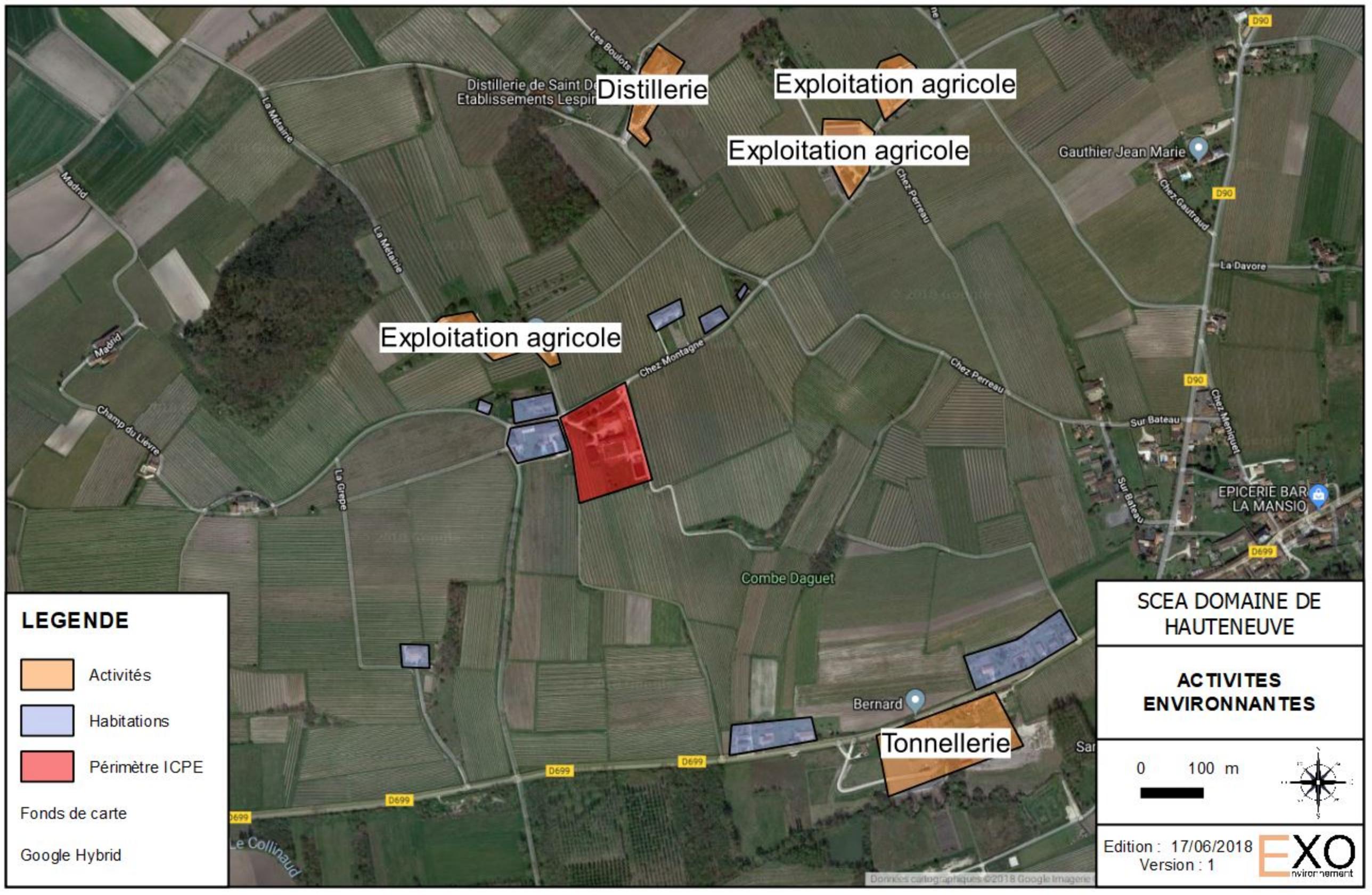
le Pont du Né

Audeville

Obsève

le Poirie

Chez Chéty



LEGENDE

- Activités
- Habitations
- Périmètre ICPE

Fonds de carte
Google Hybrid

SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

**ACTIVITES
ENVIRONNANTES**

0 100 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1



Données cartographiques ©2018 Google Imagery



accès SDIS

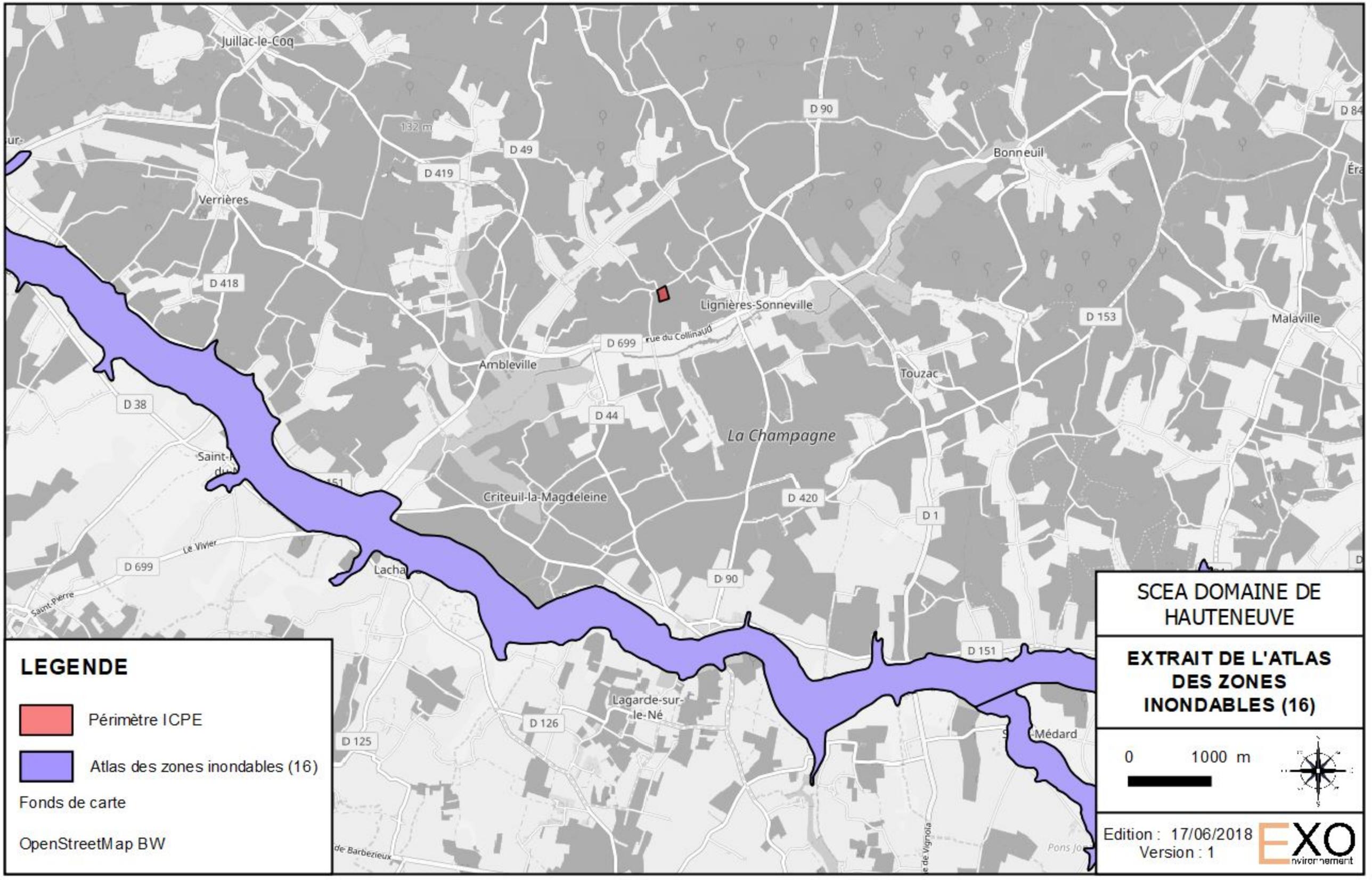
accès SDIS

accès

accès SDIS

entrée site

accès cuverie vin



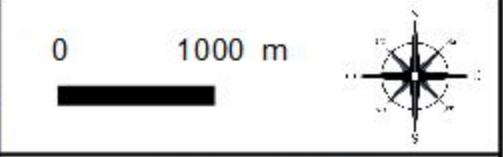
LEGENDE

-  Périmètre ICPE
-  Atlas des zones inondables (16)

Fonds de carte
OpenStreetMap BW

**SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE**

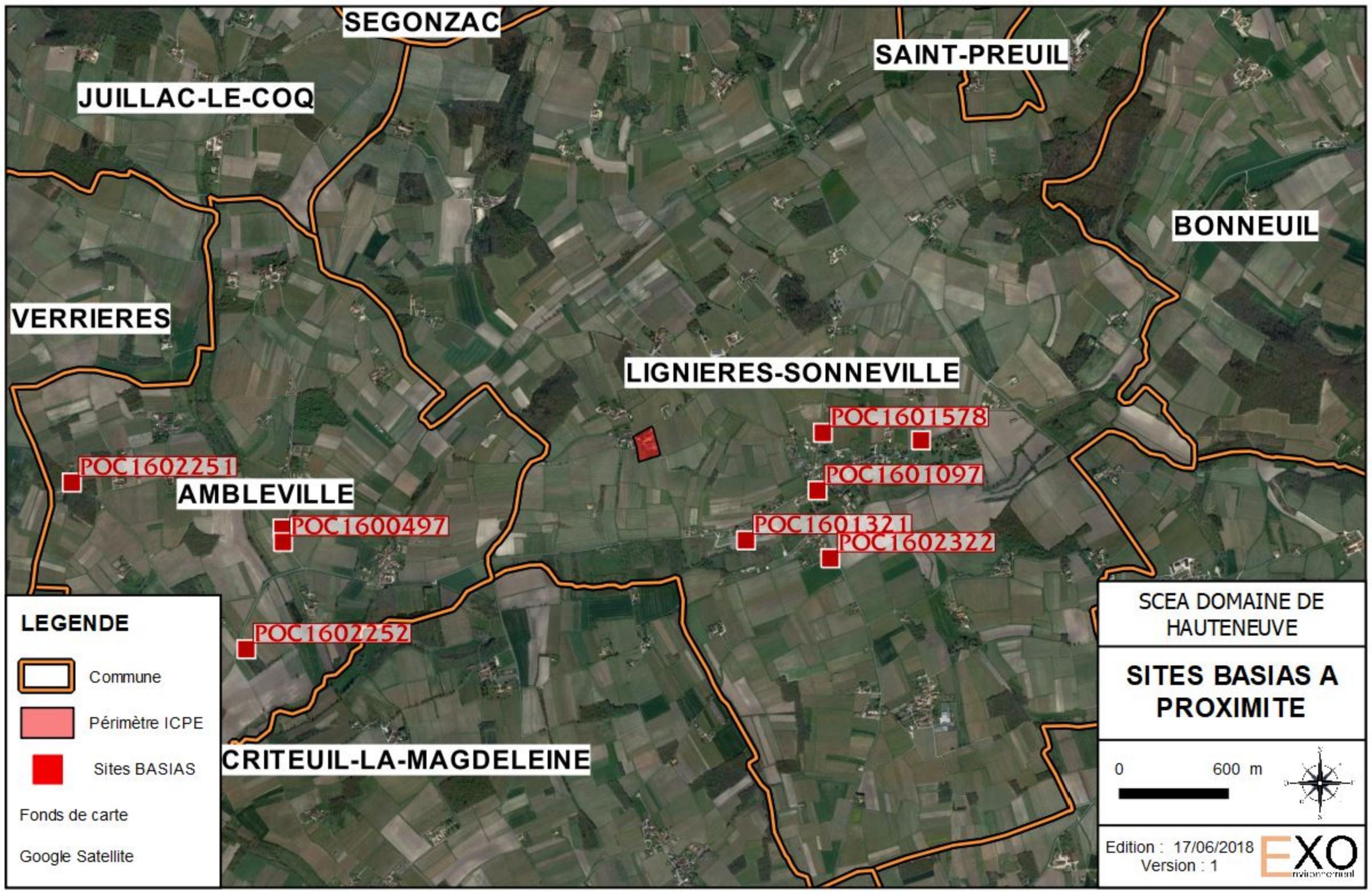
**EXTRAIT DE L'ATLAS
DES ZONES
INONDABLES (16)**



Edition : 17/06/2018
Version : 1



EXO
environnement



SEGONZAC

SAINT-PREUIL

JUILLAC-LE-COQ

BONNEUIL

VERRIERES

LIGNIERES-SONNEVILLE

POC1602251

AMBLEVILLE

POC1601578

POC1601097

POC1600497

POC1601321

POC1602322

POC1602252

CRITEUIL-LA-MAGDELEINE

LEGENDE

-  Commune
-  Périmètre ICPE
-  Sites BASIAS

Fonds de carte
Google Satellite

SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

**SITES BASIAS A
PROXIMITE**

0 600 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1





VERRIERES

BONNEUIL

CRITEUIL-LA-MAGDELEINE

LEGENDE

-  Inventaire BSS
-  Commune
-  Périmètre ICPE

Fonds de carte
Google Satellite

SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

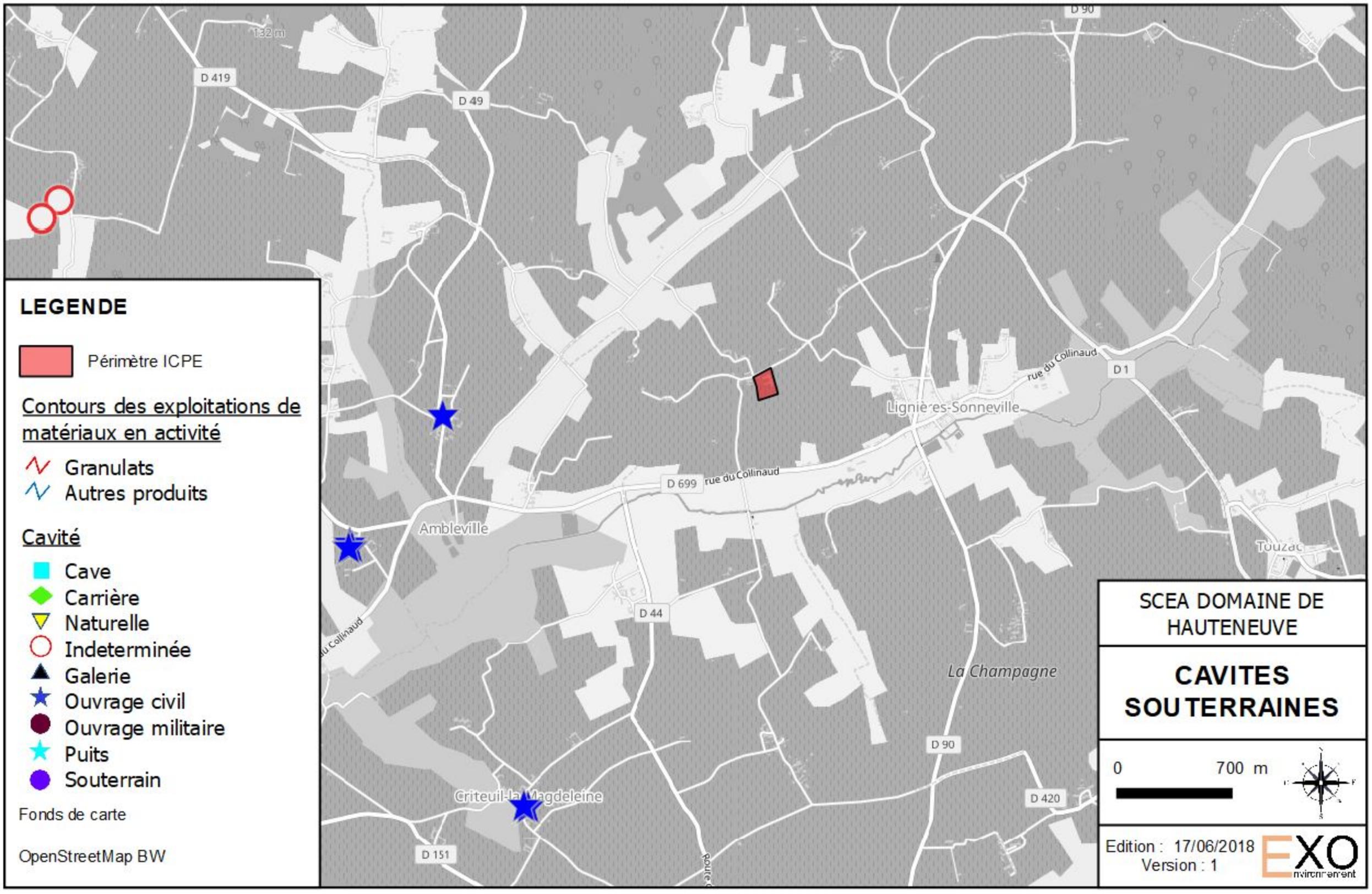
**INVENTAIRE
BSS**

0 600 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1





LEGENDE

 Périmètre ICPE

Contours des exploitations de matériaux en activité

 Granulats
 Autres produits

Cavité

 Cave
 Carrière
 Naturelle
 Indéterminée
 Galerie
 Ouvrage civil
 Ouvrage militaire
 Puits
 Souterrain

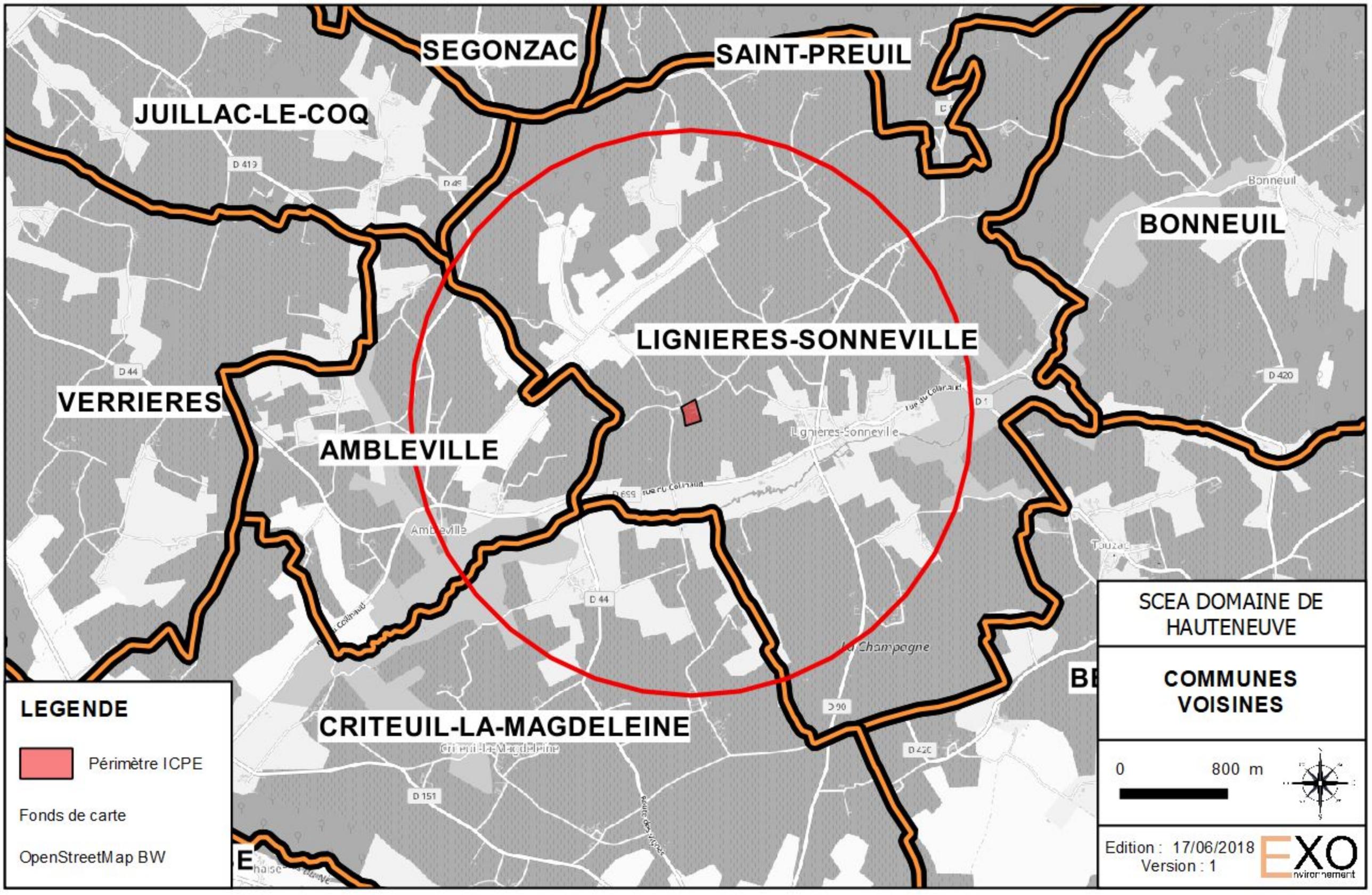
Fonds de carte
OpenStreetMap BW

SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE

CAVITES SOUTERRAINES

0 700 m 

Edition : 17/06/2018
Version : 1 





LEGENDE

-  ERP
-  Emprise du site

Fonds de carte
Google satellite

**DOMAINE DE
HAUTENEUVE**

ERP A PROXIMITE

0 100 m 

Edition : 17/06/2018
Version : 1 

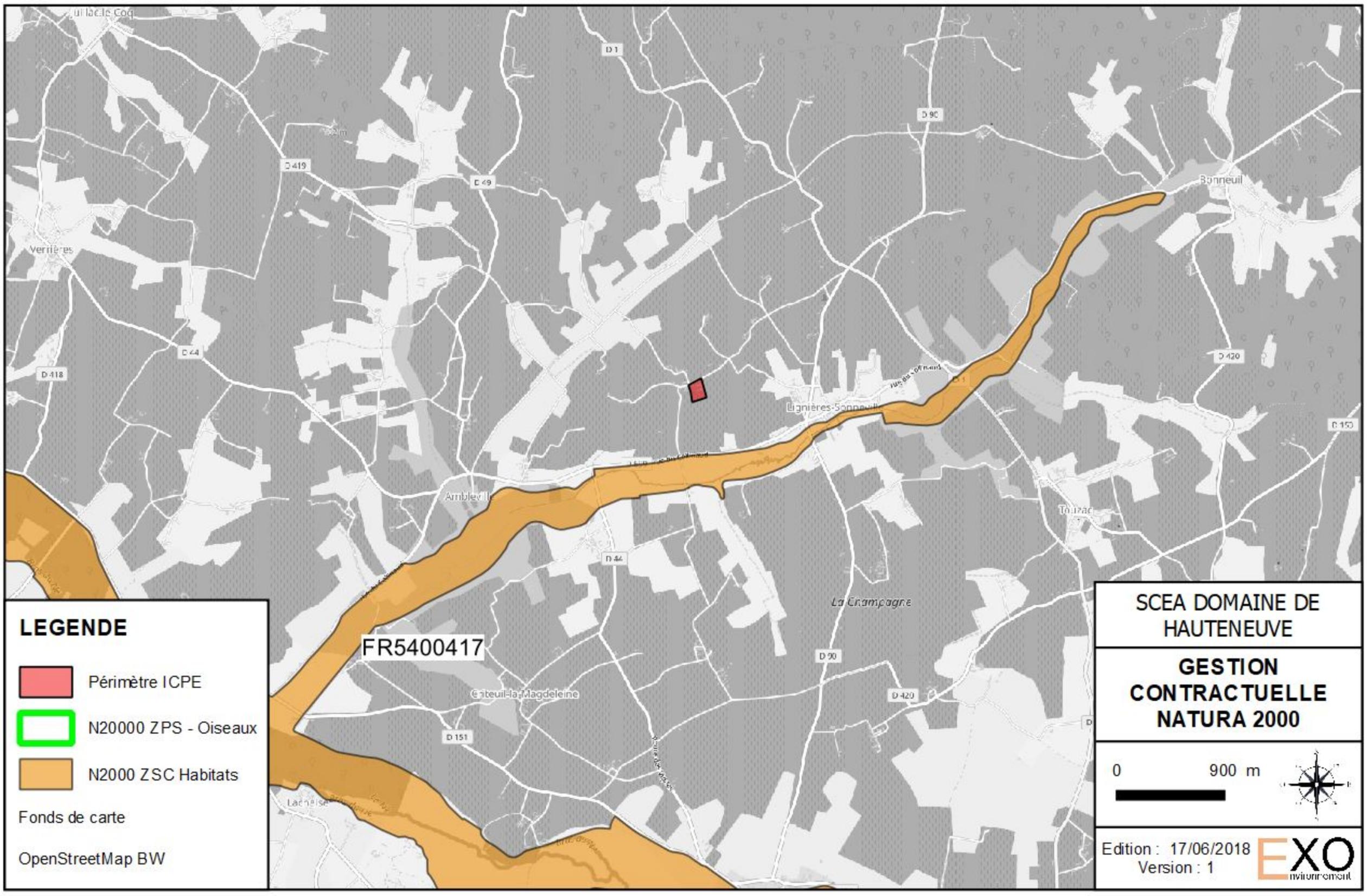


LÉGENDES

▼ Carte géologique imprimée 1/50 000 (BRGM)

▼ Feuille N°708 - COGNAC (Notice) (Commander la carte)

-  Alluvions modernes
-  Formation tourbeuse
-  Limons loessoides
-  Basse terrasse, alluvions sableuses
-  Moyenne terrasse, alluvions, sables, galets calcaires, silex
-  Haute terrasse, alluvions, sables et cailloutis quartzeux, fragments de silex et argiles
-  Gravieres des plateaux, sables rougeâtres à galets quartzeux, sables argileux rubéfiés, argile grise sableuse
-  Calcaires blancs grisâtres, marneux et glauconieux, Spongiaires, Lamellibranches, Rhynchonella globata à la base (Campanien)
-  Calcaires marneux, Rudistes, Ostrea vesicularis, oursins silicifiés (Santonien)
-  Calcaire blanc, Exogyra plicifera, Bryozoaires (Coniacien)
-  Calcaire à Rudistes en gros bancs ou massifs (Turonien supérieur)
-  Calcaires crayeux, calcaires noduleux, calcaires marneux, marnes grises à Exogyra columba gigas (Turonien inférieur)
-  Calcaire graveleux à Ichthyosarcollites, sables et grès à Ostrea bauriculata, marnes à Ostracés (Cénomaniens supérieur)
-  Calcaire à Ichthyosarcollites et Rudistes (Cénomaniens moyen)
-  Grès et sables glauconieux, calcaires détritiques (Cénomaniens inférieur)
-  Marnes argileuses gypsifères (Purbeckien)
-  Calcaire finement oolithique, calcaire marneux, Lamellibranches (Portlandien supérieur)
-  Réseau hydrologique



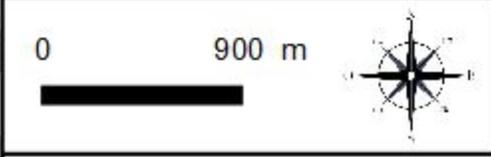
LEGENDE

-  Périmètre ICPE
-  N20000 ZPS - Oiseaux
-  N2000 ZSC Habitats

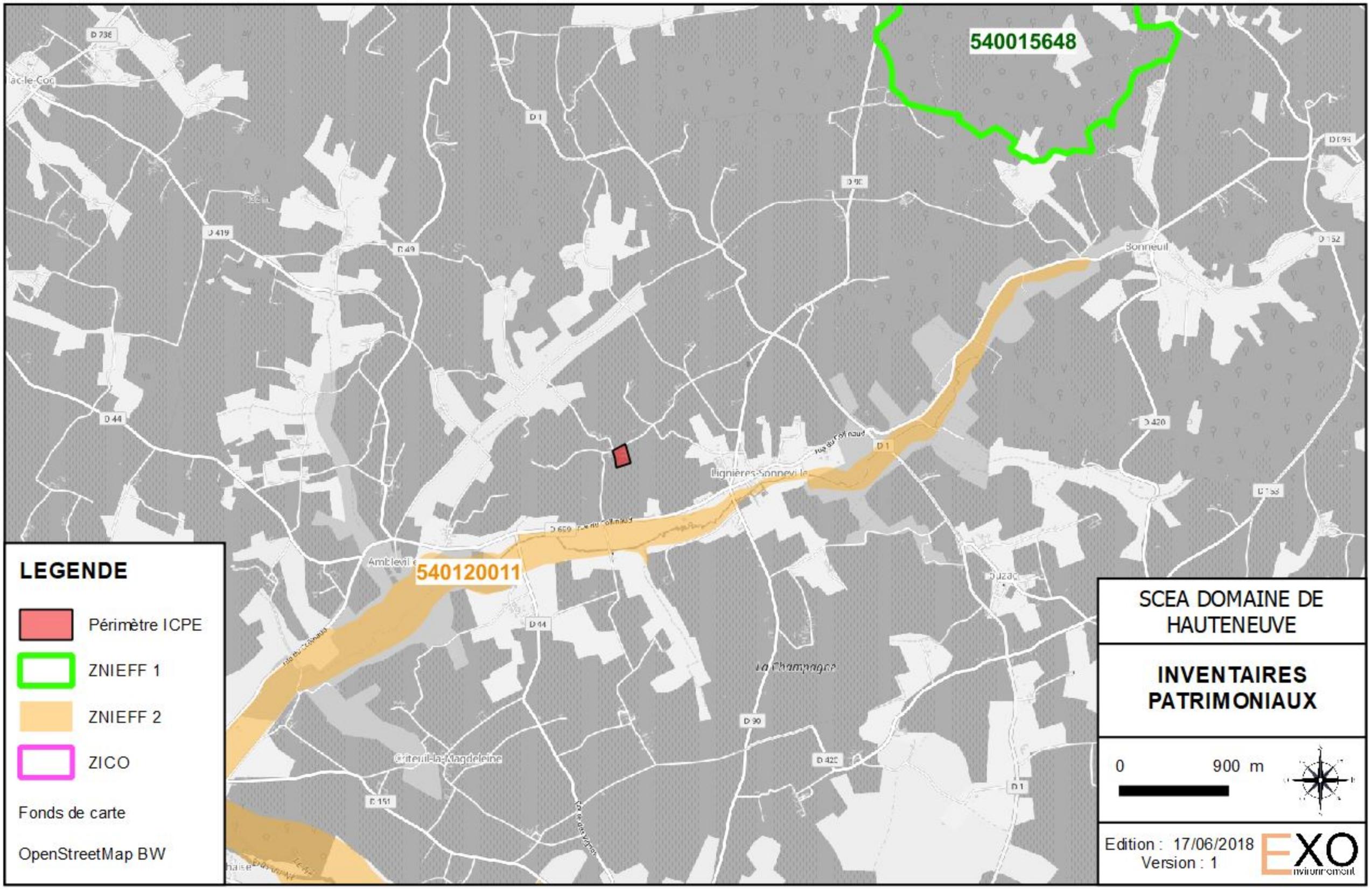
Fonds de carte
OpenStreetMap BW

SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

**GESTION
CONTRACTUELLE
NATURA 2000**



Edition : 17/06/2018
Version : 1
EXO
environnement



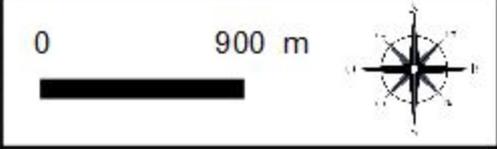
LEGENDE

-  Périmètre ICPE
-  ZNIEFF 1
-  ZNIEFF 2
-  ZICO

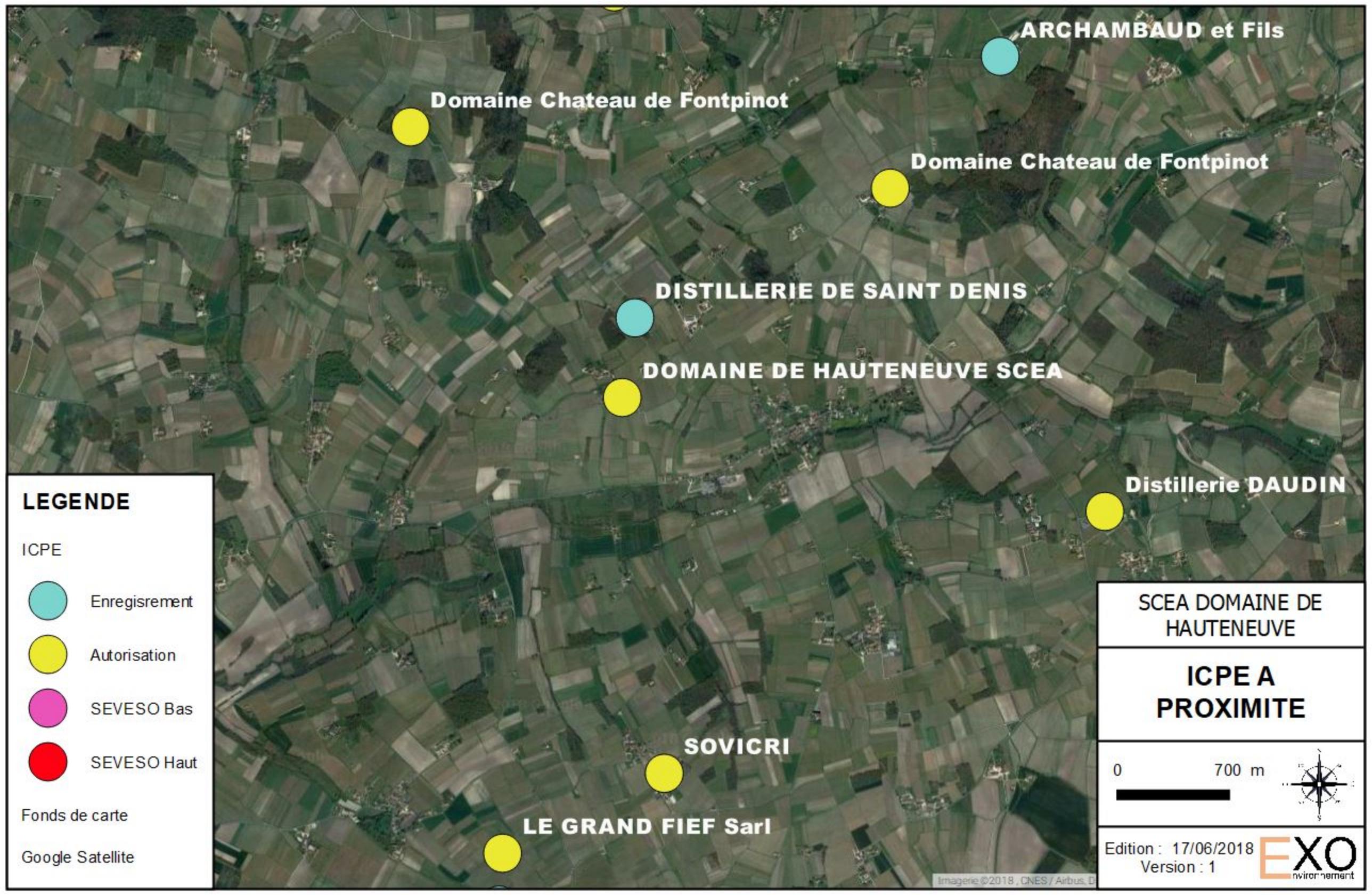
Fonds de carte
OpenStreetMap BW

SCEA DOMAINE DE HAUTENEUE

INVENTAIRES PATRIMONIAUX



Edition : 17/06/2018
Version : 1
EXO
environnement



ARCHAMBAUD et Fils

Domaine Chateau de Fontpinot

Domaine Chateau de Fontpinot

DISTILLERIE DE SAINT DENIS

DOMAINE DE HAUTENEUVE SCEA

Distillerie DAUDIN

SOVICRI

LE GRAND FIEF Sarl

LEGENDE

- ICPE
-  Enregistrement
 -  Autorisation
 -  SEVESO Bas
 -  SEVESO Haut

Fonds de carte
Google Satellite

SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

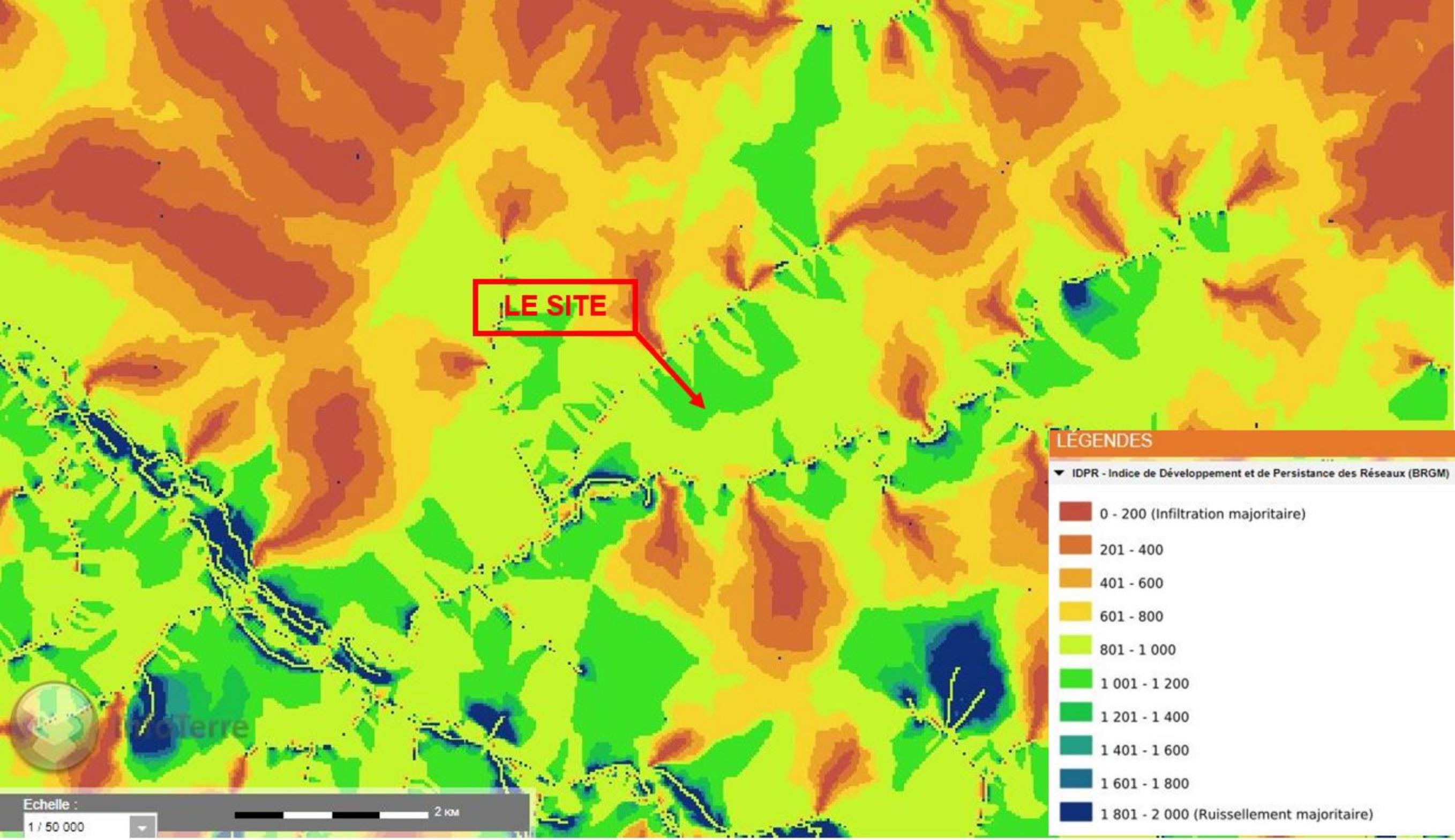
**ICPE A
PROXIMITE**

0 700 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1





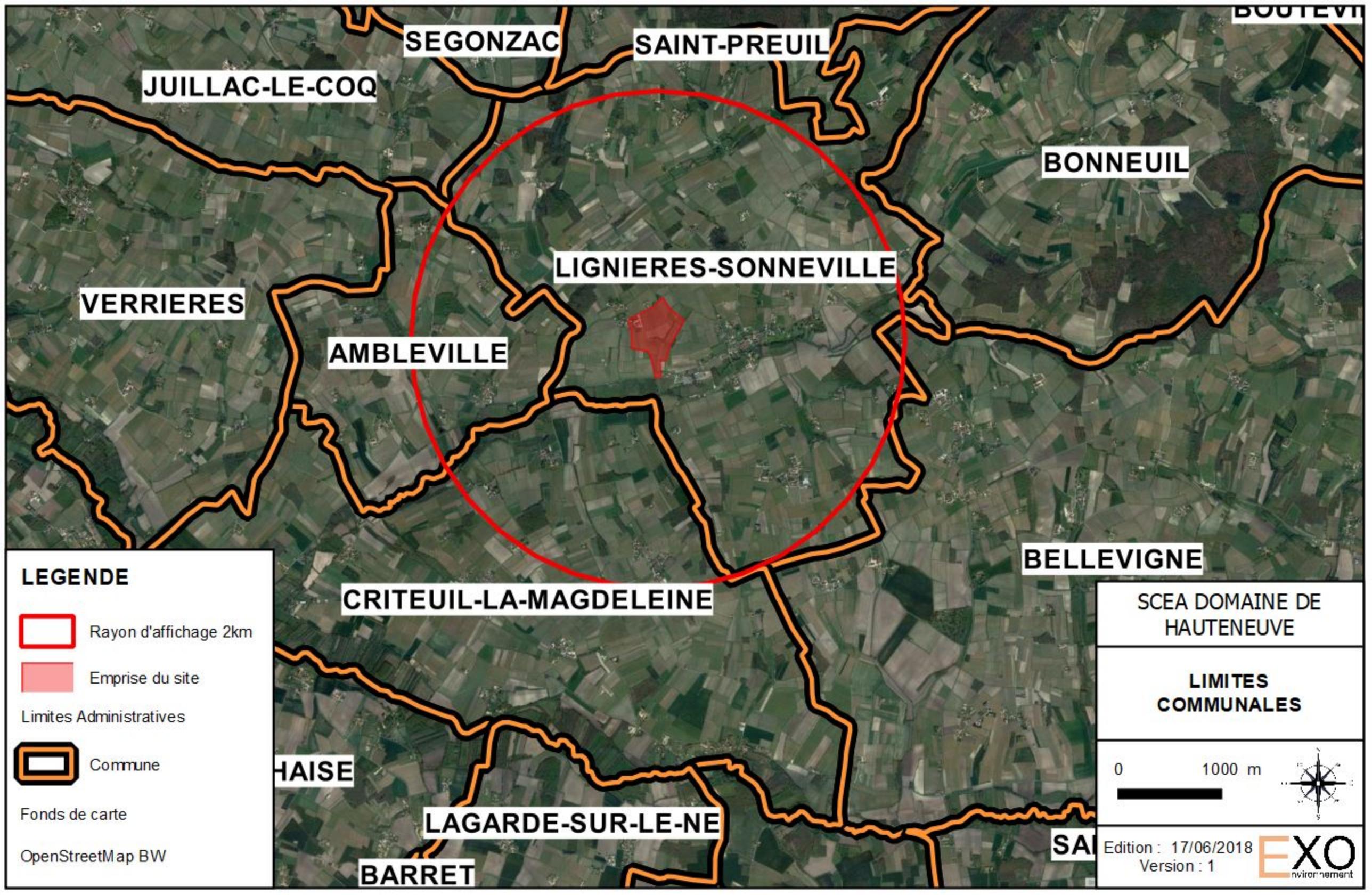
LE SITE

LÉGENDES

▼ IDPR - Indice de Développement et de Persistance des Réseaux (BRGM)

- 0 - 200 (Infiltration majoritaire)
- 201 - 400
- 401 - 600
- 601 - 800
- 801 - 1 000
- 1 001 - 1 200
- 1 201 - 1 400
- 1 401 - 1 600
- 1 601 - 1 800
- 1 801 - 2 000 (Ruissellement majoritaire)

Echelle : 1 / 50 000 2 km



LEGENDE

 Rayon d'affichage 2km

 Emprise du site

Limites Administratives

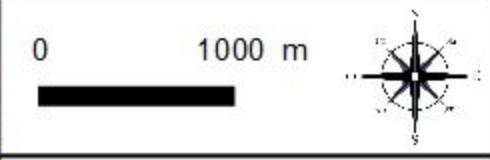
 Commune

Fonds de carte

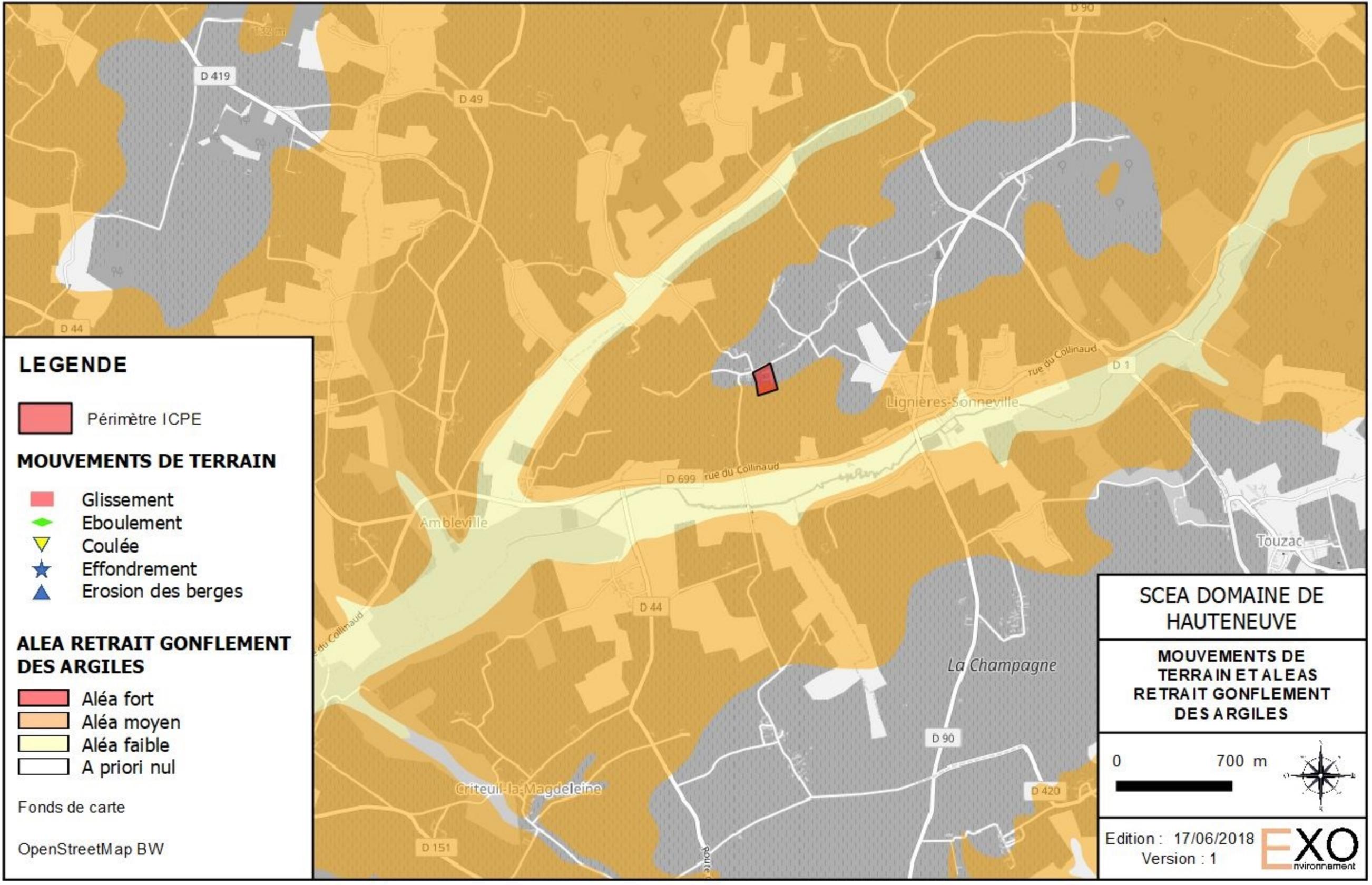
OpenStreetMap BW

SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

**LIMITES
COMMUNALES**



Edition : 17/06/2018
Version : 1
EXO
environnement



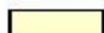
LEGENDE

 Périmètre ICPE

MOUVEMENTS DE TERRAIN

-  Glissement
-  Eboulement
-  Coulée
-  Effondrement
-  Erosion des berges

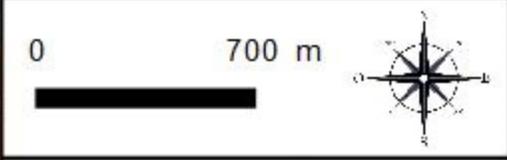
ALEA RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

-  Aléa fort
-  Aléa moyen
-  Aléa faible
-  A priori nul

Fonds de carte
OpenStreetMap BW

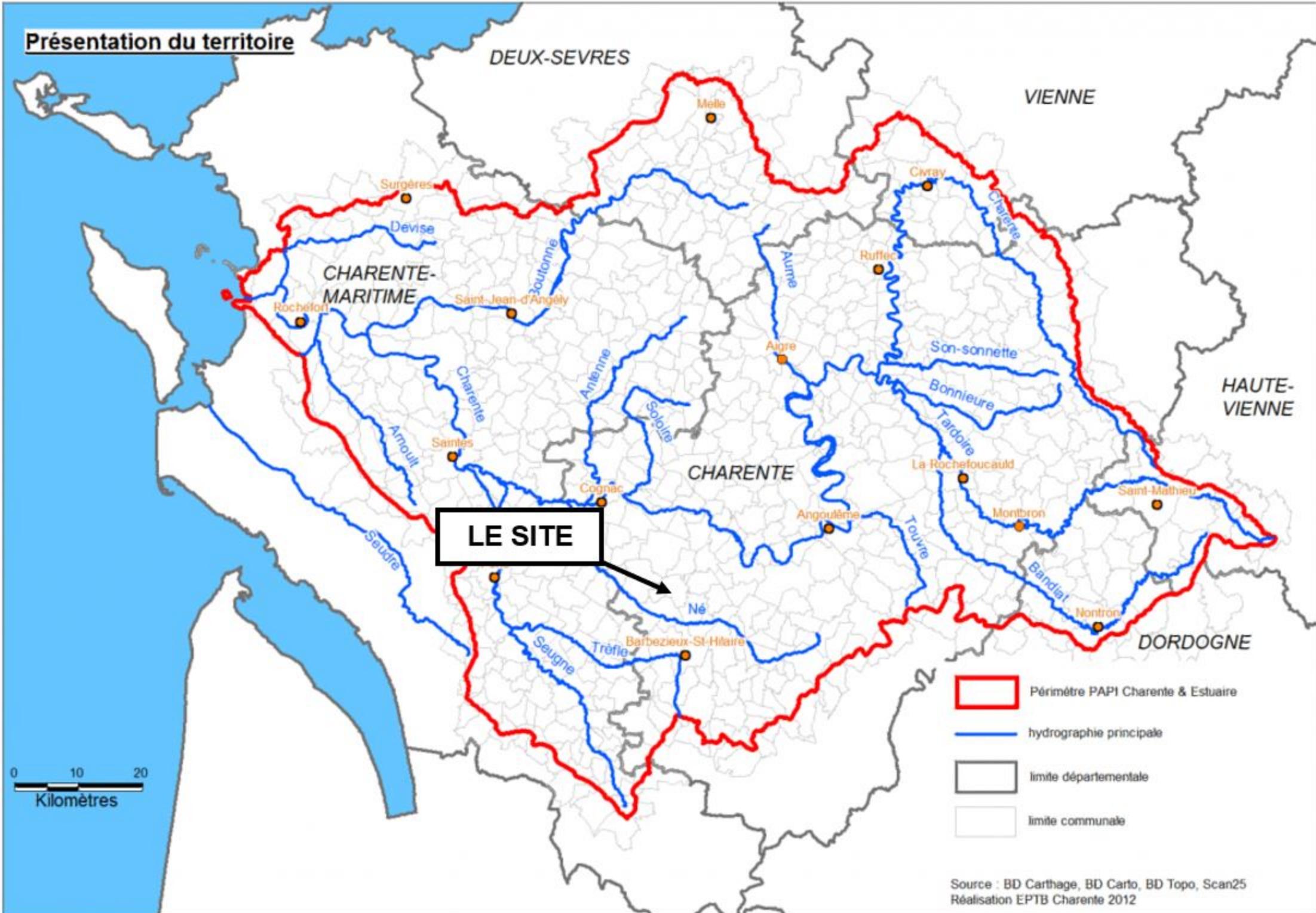
SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE

MOUVEMENTS DE TERRAIN ET ALEAS RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



Edition : 17/06/2018
Version : 1
EXO
environnement

Présentation du territoire







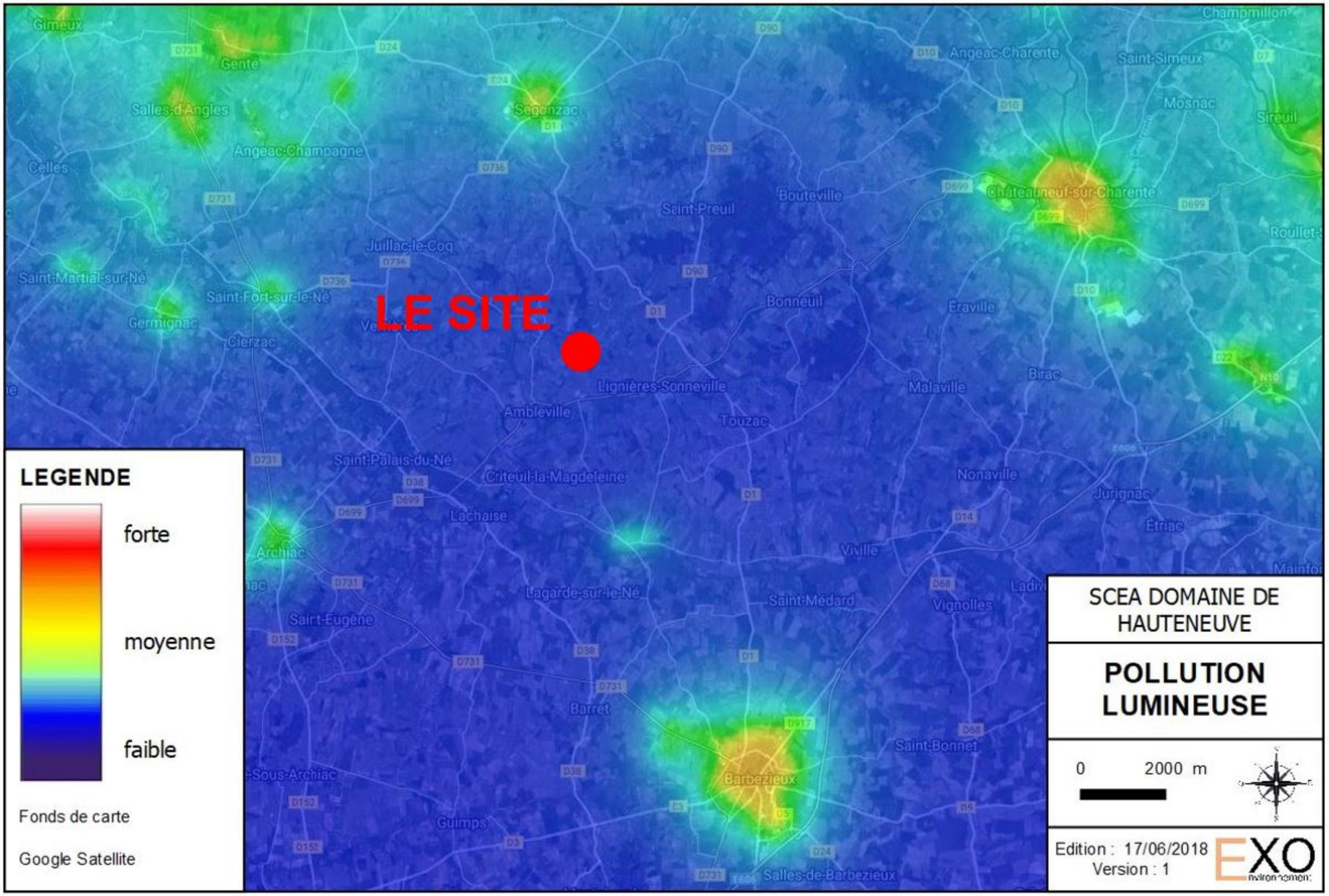
LE SITE

LEGENDE

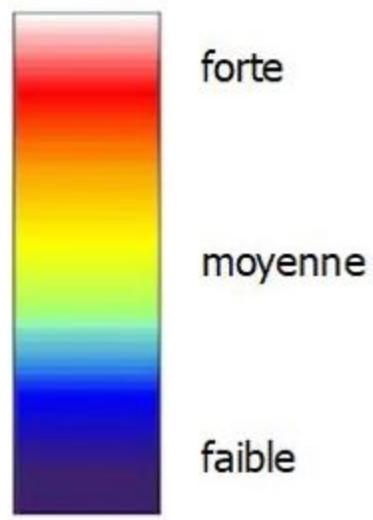
Pédopaysage (ex Poitou-Charente)

- Collines calcaires
- Collines et dépressions sableuses
- Collines et plateaux des massifs anciens
- Marais et dunes littorales
- Plaines calcaires
- Plateaux des terres rouges
- Plateaux du Seuil du Poitou
- Terres de Doucins et landes de la bordure
- Vallées et terrasses alluviales
- Autres

2 km
2 mi



LEGENDE



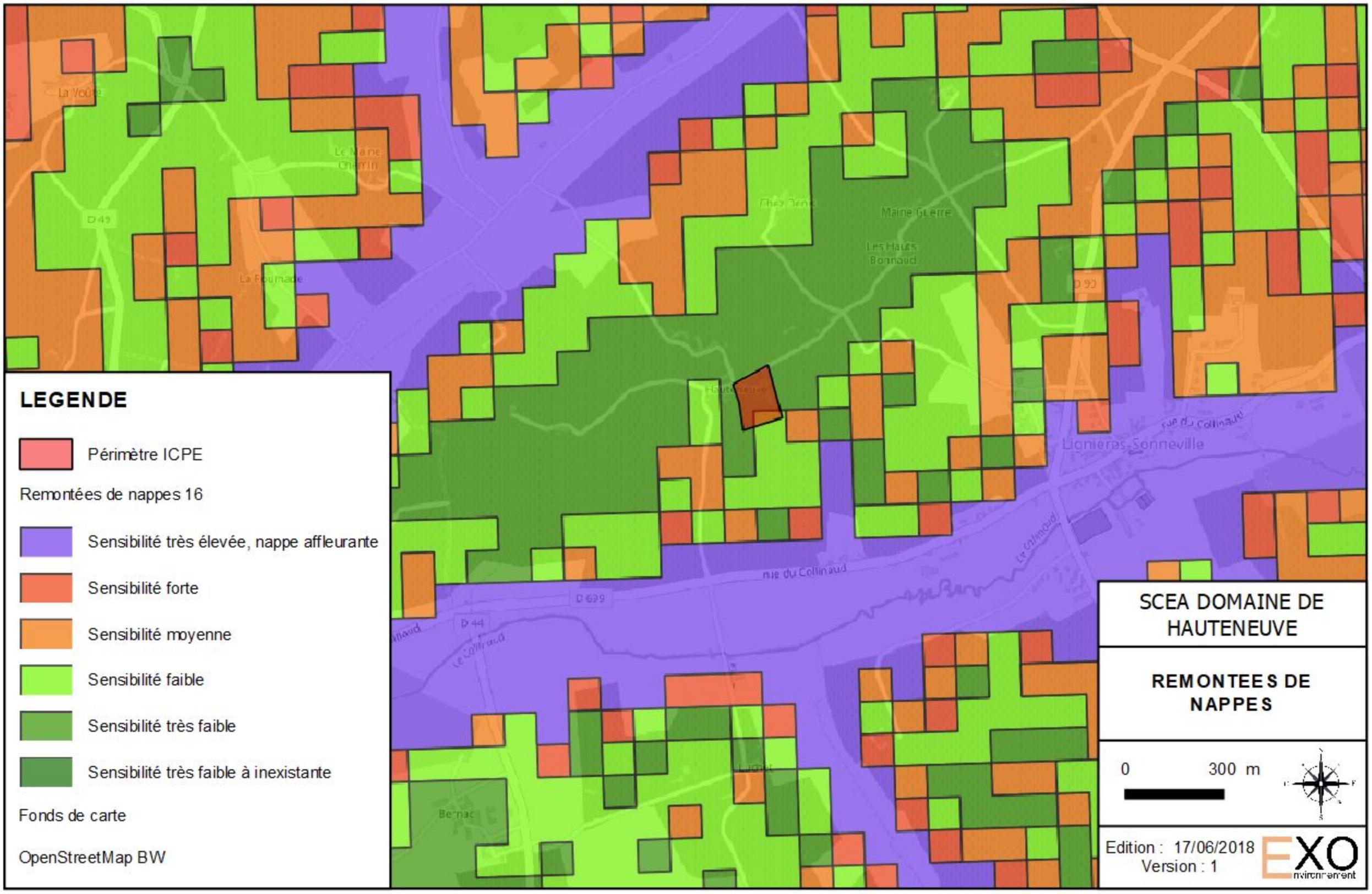
Fonds de carte
Google Satellite

SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE

POLLUTION LUMINEUSE

0 2000 m

Edition : 17/06/2018
Version : 1



LEGENDE

- Périmètre ICPE
- Remontées de nappes 16
- Sensibilité très élevée, nappe affleurante
- Sensibilité forte
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité faible
- Sensibilité très faible
- Sensibilité très faible à inexistante

Fonds de carte
OpenStreetMap BW

SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE

REMONTEES DE NAPPES

0 300 m

Edition : 17/06/2018
Version : 1



Saintes

Cognac

Angoulême

Forêt domaniale de la Braconne

Aéroport d'Angoulême Cognac

Base aérienne 709 Cognac Châteaubernard

LE SITE



LEGENDE

Réserve de biosphère

 centrale

 tampon

 transition

Fonds de carte

OpenStreetMap

SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE

RESERVE DE BIOSPHERE

0 900 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1



LÉGENDE

Plan IGN

Registre parcellaire graphique (RPG)
2016



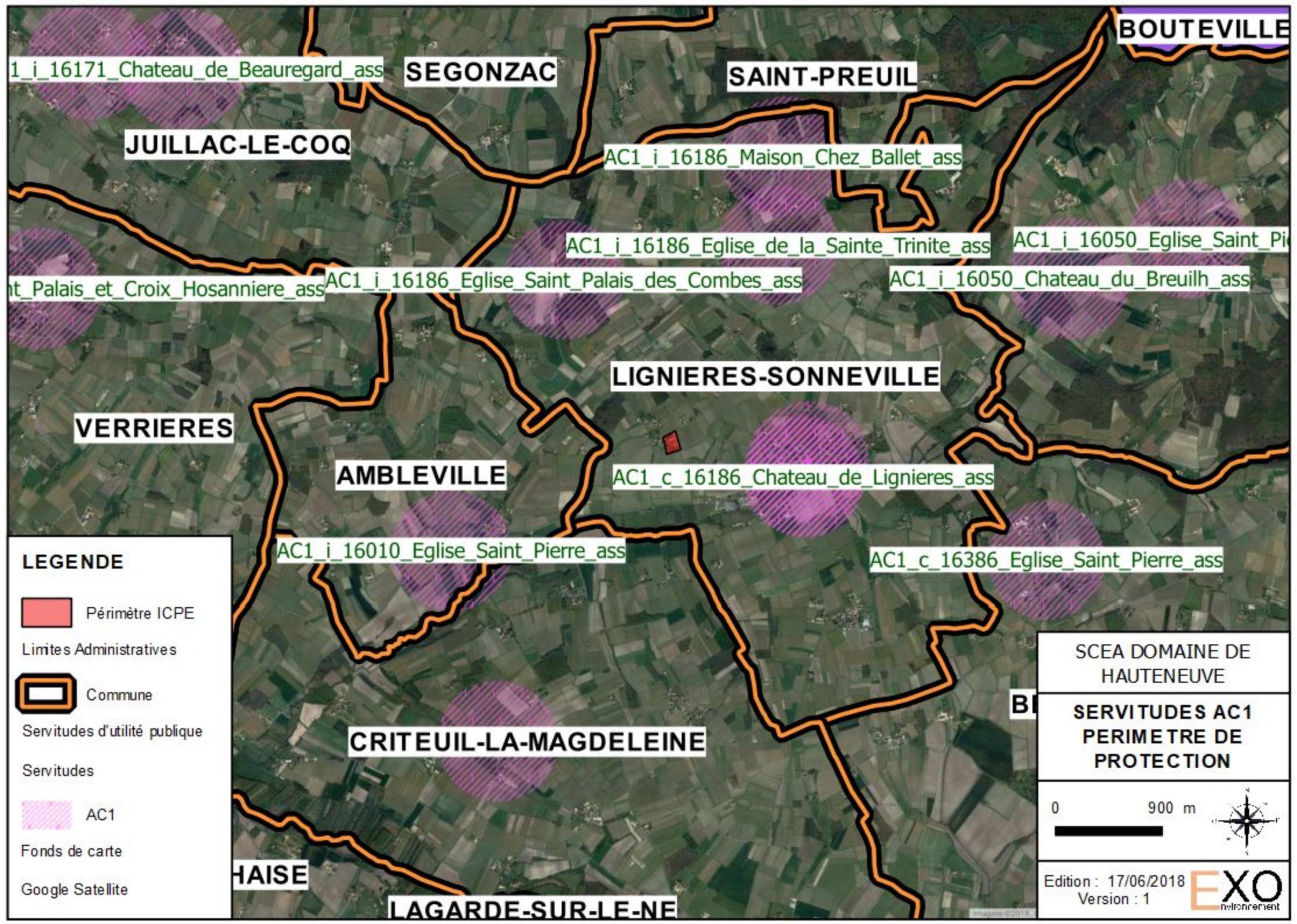
- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Autre oléagineux
- Protéagineux
- Plantes à fibres
- Semences
- Gel (surface gelée sans production)
- Gel industriel
- Autres gels
- Riz
- Légumineuses à grains
- Fourrage
- Estives et landes
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Vergers
- Vignes
- Fruit à coque
- Oliviers
- Autres cultures industrielles
- Légumes ou fleurs
- Canne à sucre
- Arboriculture
- Divers
- Non disponible

LE SITE



Échelle 1 : 17 055

0 500 m



LEGENDE

- Périmètre ICPE
- Limites Administratives
- Commune
- Servitudes d'utilité publique
- Servitudes
- AC1
- Fonds de carte
- Google Satellite

SCEA DOMAINE DE HAUTNEUVE	
SERVITUDES AC1 PERIMETRE DE PROTECTION	
0 900 m	
Edition : 17/06/2018 Version : 1	
EXO <small>environnement</small>	

LEGENDE

SRCE POITOU CHARENTE

-  Zones humides
-  Corridors d'importance régionale
-  Obstacles à l'écoulement
-  Composante bleue régionale (cours d'eau)
-  Zones urbanisées
-  Autoroutes
-  Voies ferrées électrifiées
-  Systemes_bocagers
-  Forêts et landes
-  Plaines ouvertes
-  Pelouses calcicoles
-  Milieux littoraux continentaux
-  Eléments reconnectants
-  APPB* Chiroptères
- Corridors écologiques**
 -  Corridors pelouses sèches calcicoles
 -  Zone de corridors diffus
- Fonds de carte**
 - OpenStreetMap

LE SITE



SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

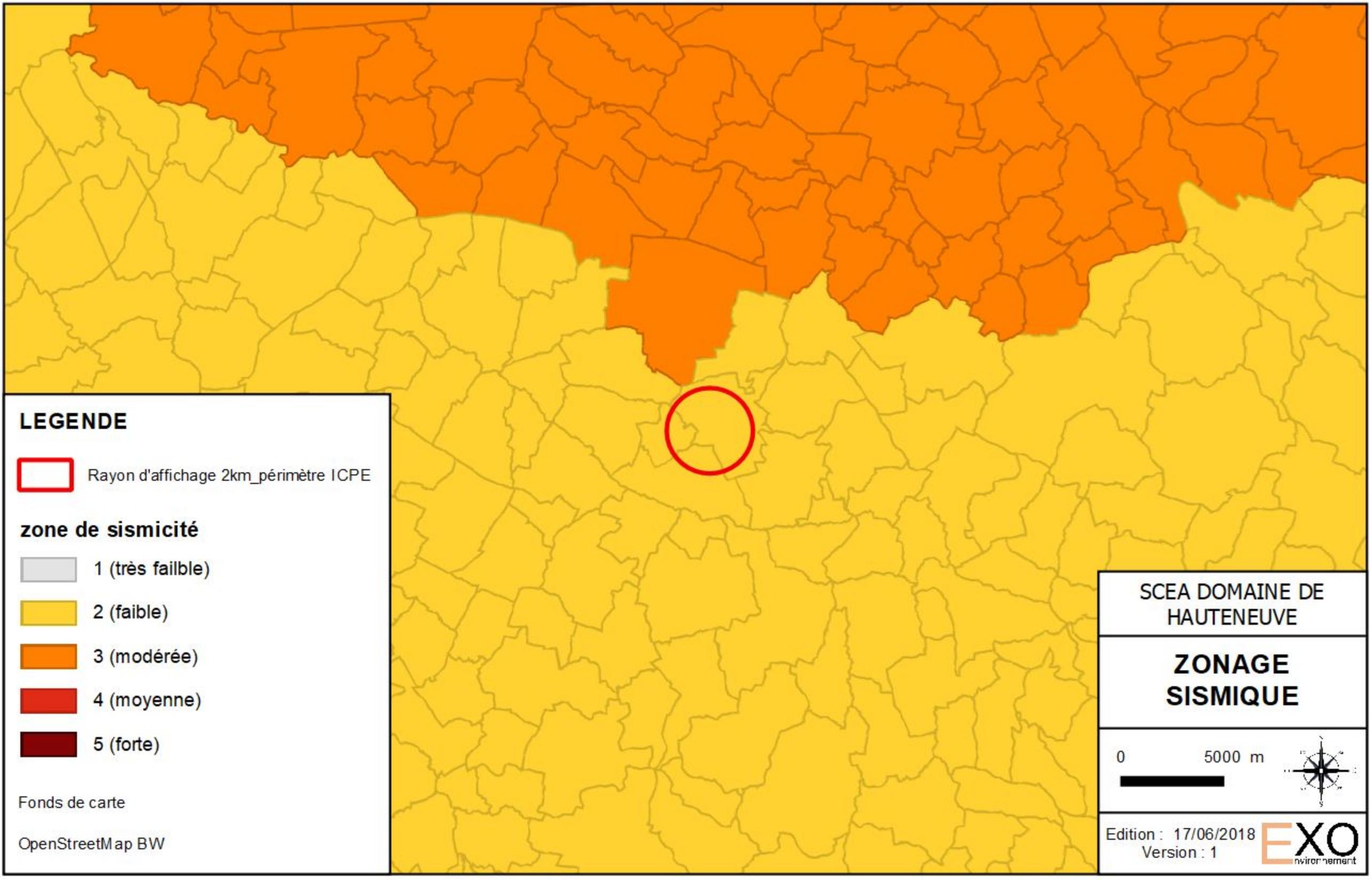
**SCHEMAS REGIONAL
DE COHERENCE
ECOLOGIQUE**

0 1000 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1

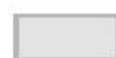




LEGENDE

 Rayon d'affichage 2km_périmètre ICPE

zone de sismicité

-  1 (très faible)
-  2 (faible)
-  3 (modérée)
-  4 (moyenne)
-  5 (forte)

Fonds de carte
OpenStreetMap BW

SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

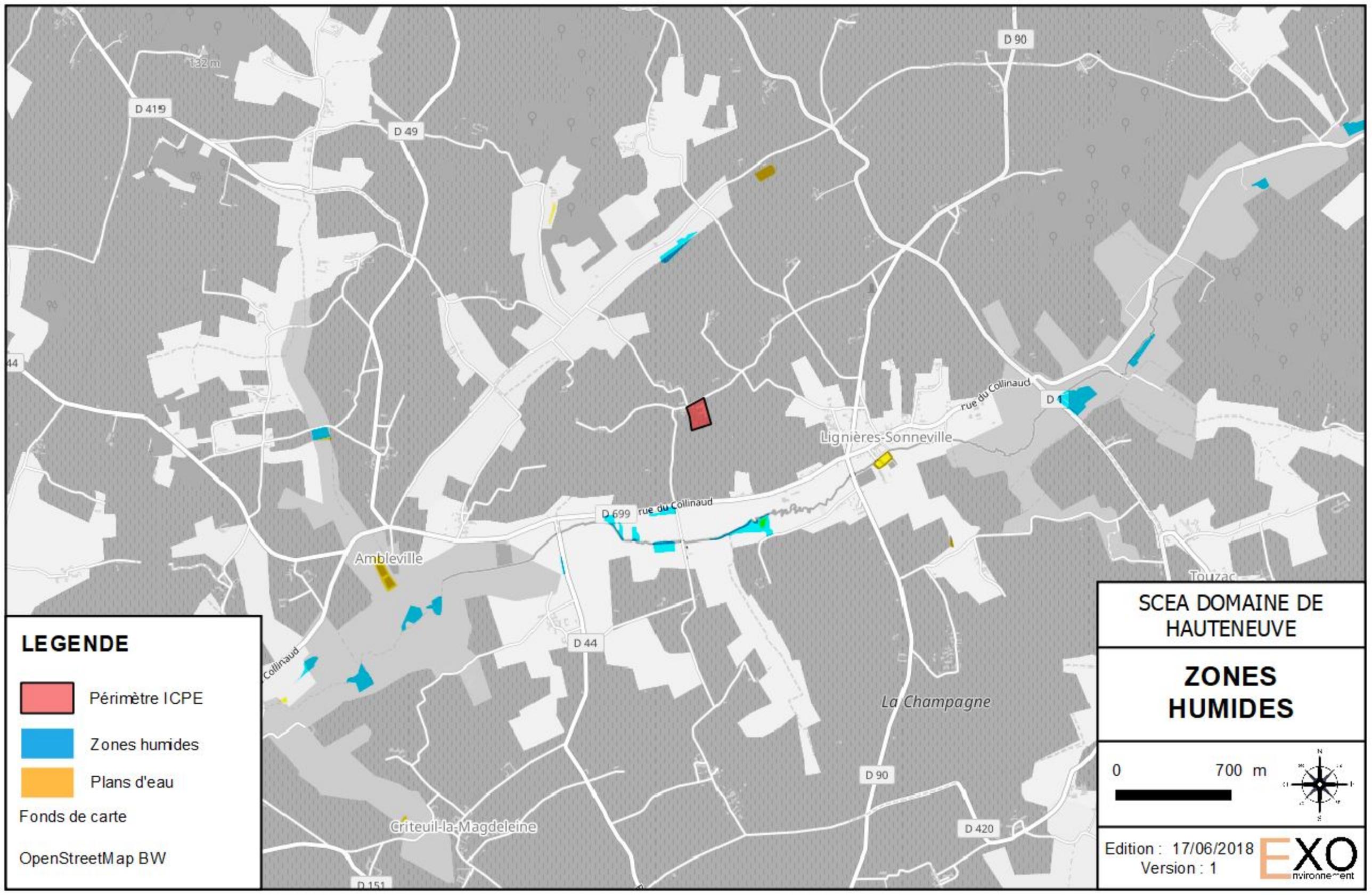
**ZONAGE
SISMIQUE**

0 5000 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1





LEGENDE

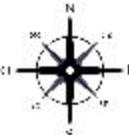
-  Périmètre ICPE
-  Zones humides
-  Plans d'eau

Fonds de carte
OpenStreetMap BW

SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE

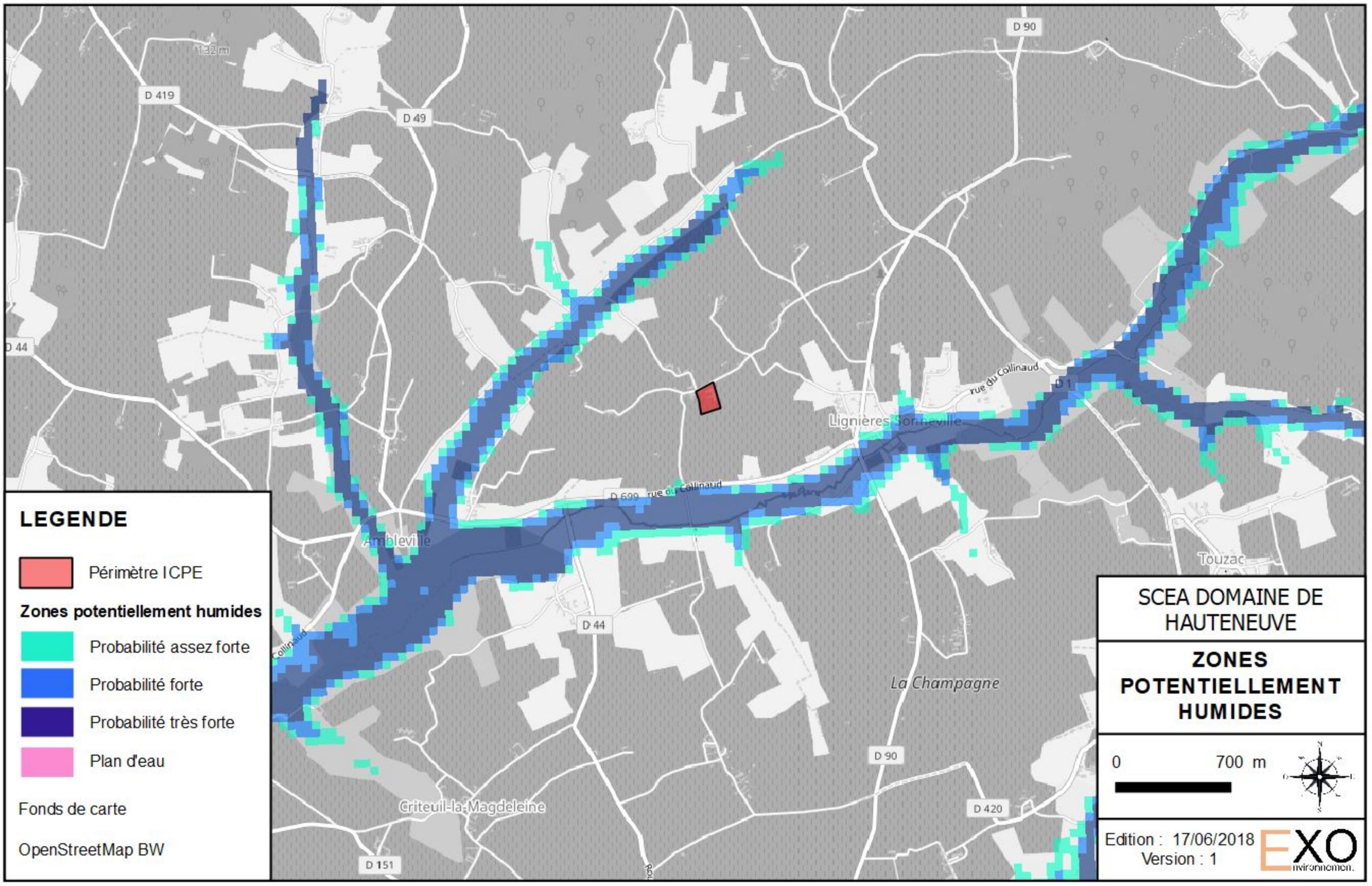
ZONES HUMIDES

0 700 m



Edition : 17/06/2018
Version : 1





LEGENDE

 Périmètre ICPE

Zones potentiellement humides

 Probabilité assez forte

 Probabilité forte

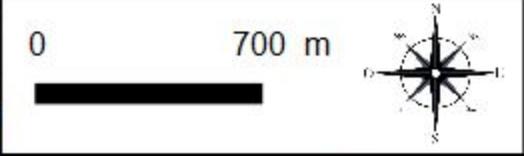
 Probabilité très forte

 Plan d'eau

Fonds de carte
OpenStreetMap BW

SCEA DOMAINE DE
HAUTENEUVE

**ZONES
POTENTIELLEMENT
HUMIDES**



Edition : 17/06/2018
Version : 1



EXO
environnement



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Héloïse BRICCHI-DUHEM
Tél. 05 49 36 30 43
heloise.bricchi-duhem@culture.gouv.fr

Référence : HBD/MS/A18/162.S.D

Références : CP0161861800024-1

Exo Environnement
À l'attention de Cédric MUSSET
60 Rue de la Gare
17750 ETAULES

Poitiers, le 30 JUIL 2018

Objet : Archéologie préventive - Consultation préalable à un projet d'aménagement
Références : LIGNIERES-SONNEVILLE (CHARENTE), Distillerie Hauteneuve
CP0161861800024
Votre courrier du 25 juin 2018
Livre V du Code du patrimoine

Monsieur,

Vous m'avez transmis un dossier relatif au projet visé en référence afin que j'examine s'il est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques. Cet envoi constitue une demande d'information préalable au titre de l'article R.523-12 du code du patrimoine.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 25 juin 2018.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

En conséquence, je suis réputée avoir renoncé à émettre des prescriptions d'archéologie préventive. Ce renoncement est valable cinq ans sauf si votre projet connaît des modifications substantielles ou si l'état des connaissances archéologiques sur ce territoire évolue.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe

Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE